



LE TNP, RAPPEL HISTORIQUE



Au début des années 60, il était normal pour un pays de se lancer dans un programme conduisant à la production de bombes nucléaires. Un tel comportement n'était pas considéré comme délictueux sur le plan de l'éthique internationale ou comme une atteinte à la paix du monde.

C'est ainsi qu'en Suisse au cours d'un référendum proposé en 1962, deux tiers de la population a rejeté la proposition qui aurait interdit la production, le stockage et l'usage de l'arme nucléaire (dans l'hypothèse très peu vraisemblable que ces actions auraient été obtenues sans enfreindre la neutralité traditionnelle de la Suisse).

La Suède aurait certainement pu devenir un état doté de l'arme nucléaire si elle l'avait voulu, car elle disposait d'un programme nucléaire avancé et de ressources en uranium. Mais les avis étaient divisés sur cette question examinée devant le Parlement. Par contre le Canada avait pris nettement position dans les années 50 contre un programme nucléaire, étant donné qu'il était protégé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, toutes les 2 puissances nucléaires. Le refus de ces deux pays, renforcé par l'abstention de l'Allemagne, l'Italie et le Japon, a rendu possible la politique américaine de non-prolifération vu que ces cinq pays non dotés de l'arme nucléaire étaient parfaitement capables de l'acquérir.

Après l'accession de la France dans le club atomique, certains services du département d'Etat américain ont cru que l'abstention de l'Allemagne en matière d'armement nucléaire deviendrait plus

difficile à observer. C'est pourquoi, les Etats-Unis proposèrent en 1963 qu'une force navale multilatérale à capacité nucléaire soit placée sous le commandement de l'OTAN. L'objectif politique évident étant de calmer l'appétit de certains milieux allemands qui lorgnaient avec insistance les armements nucléaires, en leur permettant une participation et une certaine responsabilité en matière nucléaire. Néanmoins, la force multilatérale se devait d'être internationale car Washington se réservait le droit de veto sur l'usage des armes nucléaires disponibles pour la force multilatérale de l'OTAN.

La France s'est opposée avec insistance à ce projet. La Grande-Bretagne, souhaitant une relation privilégiée avec les Etats-Unis, était réservée et en 1964 avec les travaillistes au pouvoir, l'avis fut négatif. La Belgique et l'Italie adoptèrent une position plus ou moins favorable à la proposition. En R.F.A. l'accueil fut enthousiaste, la confiance des Allemands vis-à-vis du parapluie nucléaire commençait à se réduire dès la fin des années 50. ADENAUER et son ministre de la défense J. STRAUSS (le taureau de Bavière) considèrent avec intérêt la force multilatérale comme le moyen pour l'Allemagne d'avoir une certaine influence dans les décisions nucléaires. En conséquence, les Allemands acceptèrent une participation de 75% dans les frais généraux et de 40% pour le personnel.

Le cauchemar le plus grave pour l'URSS aurait été l'accès de l'Allemagne aux charges nucléaires. C'est la raison pour laquelle l'URSS a proposé un Traité de Non-Prolifération (voir encadré).

ARTICLE

LE TNP ET L'ALLEMAGNE

Le Traité de Non-Prolifération (TNP) du 1^{er} juillet 1968 a été voulu par l'URSS pour empêcher la République Fédérale Allemande de se doter de l'armement nucléaire. Le TNP sera signé par la R.F.A. en novembre 1969 grâce à l'arrivée de Willy BRANDT à la chancellerie d'Etat qui favorisera la politique d'ouverture vers l'EST, véritable mutation psychologique entre Bonn et Moscou. Le précédent chancelier Kurt KIESINGER (1966-1969 du CDU : Union des Démocrates Chrétiens), malgré de nombreux efforts diplomatiques occidentaux, avait refusé de placer sa signature sous le TNP. La CDU et la CSU condamnèrent unanimement la signature du TNP par la coalition sociale-libérale formée en novembre 1969.

L'adversaire le plus acharné en 1969 sera STOLTENBERG qui deviendra Ministre fédéral des finances. Le TNP ne sera ratifié par le Bundestag qu'en 1974. Voteront contre : WÖRNER, l'actuel secrétaire général de l'OTAN, les ministres fédéraux ZIMMERMANN, SCHNEIDER et STRAUSS (l'homme fort de Bavière). Parmi les opposants, l'on notait également ABELEIN qui deviendra le chef de la délégation allemande à l'OTAN et 78 députés.

Pendant cette période, les Etats-Unis et l'URSS vont se rapprocher pour mettre en oeuvre un TNP, spécialement après la crise cubaine de 1962 et surtout du premier essai nucléaire chinois de 1964. Le projet de force nucléaire multilatérale de l'OTAN allait devoir être retiré pour être remplacé par le TNP.

Entre 1965 et 1968, les négociations pour le TNP mirent en présence pour la première fois les secteurs industriels et militaires, surtout dans le but de protéger le développement du nucléaire pacifique.

La R.F.A., le Japon, l'Italie et la Belgique exigèrent des assurances en matière nucléaire afin de ne pas être handicapés par le TNP sur le marché international.

L'article IV du TNP est suffisamment éloquent à ce sujet. Grâce à l'article IV, la R.F.A. pourrait produire du plutonium enrichi à plus de 2,1%. C'est la R.F.A. qui a proposé un TNP pour une période de 25 ans.

C'est en 1968 que la Suède renoncera à son programme militaire concernant le nucléaire. En juin 1968, la France s'est engagée à respecter le TNP tout en ne le signant pas.

L'URSS s'opposa aux visées de EURATOM (5 pays) qui voulait se substituer à l'AIEA. La France a mené une politique d'abstention plus ou moins marquée vis-à-vis du TNP.

P. PIERART